

Le souffle spirituel d'un vivre-ensemble

Le domaine de la Grant Part, à Jongny, ne sera pas resté inoccupé longtemps. Après le départ des sœurs clarisses, trop âgées pour l'entretenir, en janvier, La grande tablée vient y faire le pari d'une vie communautaire d'accueil et de partage.



Ci-dessous

Valentine et Clément Vuilleumier viennent à Jongny partager leurs biens et leurs forces.

Il y avait foule ce samedi 15 juin dans la petite chapelle de la Grant Part, cœur spirituel d'un domaine verdoyant situé à Jongny (VD). Les sept membres de La grande tablée, de jeunes adultes accompagnés de leurs quatre enfants âgés de 7 mois à 4 ans, étaient venus renouveler leurs vœux. Un engagement à vivre en communauté «dans l'amour de Dieu» en ce lieu encore vibrant des prières et des chants des sœurs clarisses qui ont quitté leur monastère en janvier (EM49/2023).

En s'installant dans le bâtiment de l'ancien monastère et dans la partie aménagée d'une ferme de la Grant Part, les membres de La grande tablée fondent leur projet de vie sur l'accueil, la spiritualité, l'écologie et la vie en communauté. «Nous voulons partager nos biens, nos forces, nos faiblesses, nos joies, nos tristesses, nous édifier et nous défier», a souligné Clément Vuilleumier lors d'une sobre cérémonie colorée par des chants de Taizé et des lectures de la Bible.

L'histoire continue

Le projet de La grande tablée a germé en 2018. L'une de ses futures membres, Maude Zolliker, venait de vivre une expérience enrichissante dans la communauté Pilsdon en Angleterre, qui offre un refuge aux personnes en situation de vulnérabilité. Elle en parla à des amis notamment rencontrés aux groupes bibliques universitaires ainsi qu'aux Flambeaux de l'Évangile, une brigade de scouts chrétiens. Séduits par cette idée de vie communautaire et d'accueil résidentiel, plusieurs d'entre eux décidèrent de l'expérimenter provisoirement dans un immeuble. Mais, dès 2019, tous étaient en quête d'un lieu d'ancrage définitif en Suisse romande.

Invités en avril par l'association des amis de la Grant Part, qui cherchait à garantir la pérennité de ce domaine après l'inévitable départ des clarisses,

La grande tablée fêtera publiquement son installation le 7 septembre à la Grant Part.

ils furent sous le charme. «Nous avons été très touchés par la vie spirituelle des sœurs et de ceux qui participaient à leurs activités, souligne Valentine Vuilleumier. Tisser des liens avec les communautés de la région a vraiment du sens pour nous.»

Restait à convaincre la Fondation La Grant Part, propriétaire de ce domaine de 8,5 hectares acquis en 1940 par Yvonne Guyot. Cette Neuchâteloise protestante émigrée dans le canton de Vaud était profondément attachée à la dimension spirituelle, naturelle et culturelle du lieu, avec sa chapelle, son écrin de verdure et sa riche bibliothèque.

«Avoir rencontré La grande tablée est un don du ciel», s'enthousiasme Bernard Ansermot, président de la fondation. Il aura fallu attendre cinq ans pour que le projet se réalise. Dans un premier temps, il n'était question que de restaurer la ferme en amont du monastère, une remarquable maison paysanne du 18^e siècle. Une recherche de fonds a permis de récolter 500'000 francs, le quart de la somme escomptée. Le départ des religieuses en janvier a accéléré l'installation des membres de La grande tablée dans le bâtiment de l'ancien monastère.

Agriculture et spiritualité

Tous les membres de la communauté exercent une activité professionnelle à temps partiel: ingénieur en énergie, architecte paysagiste, psychologue, ergothérapeute, enseignant, logopédiste et agriculteur. Ce dernier offre ses compétences pour développer une production alimentaire biologique qui va prendre de l'ampleur. Une trentaine d'arbres fruitiers ont déjà été plantés, la culture maraîchère s'étend. Il est prévu d'élever des moutons.

Conscients des enjeux écologiques, les membres de La grande tablée prévoient de réaliser des travaux de rénovation dans l'ancien monastère concernant



entre autres l'isolation et le chauffage. L'association La grande tablée versera à la fondation La Grant Part un loyer sous la forme des travaux effectués dans le bâtiment.

Les questions financières fragilisent souvent les expériences de vie en communauté. Au sein de celle-ci, il a été décidé que «la plus grande partie des revenus sera mise en commun selon un modèle aussi simple et léger que possible, relève Antoine Boss. Les besoins de chaque famille seront calculés dans leur globalité. C'est encore à préciser». Quant aux personnes accueillies en résidence pour une durée de quelques mois à un an, elles apporteront ce qu'elles peuvent. «Nous ne voulons pas que les finances soient un obstacle à

leur venue», souligne Valentine Vuilleumier. Des organisations non gouvernementales pourraient aussi offrir leur soutien.

Dans cette aventure humaine, la spiritualité vécue par la prière, la méditation, les chants et le silence demeure la condition sine qua non de l'épanouissement du projet. L'œcuménisme initié par les clarisses sera vivifié lors des fêtes liturgiques avec la présence de prêtres et de pasteurs. Un mystérieux fil invisible réunit ainsi dans le temps Yvonne Guyot, les sœurs clarisses et La grande tablée. «Nous nous en réjouissons pleinement», sourit Sœur Marie-Gabrielle, qui fait de la nostalgie d'un glorieux passé l'espoir d'un avenir fort prometteur. |

PUBLICITÉ

fnx
MUSIC

PIANO | ORGUE

VENTE | LOCATION | REPARATION
ACCORDAGE | TRANSPORT

026 652 12 10
WWW.FNX.CH

ROMONT FULLY